

Travaux de la Chambre

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) invoque le Règlement.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné que nous sommes encore ici, ce qui confirme les prévisions de certains d'entre nous, je me demande si le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. Pinard) peut nous dire ce que nous ferons lundi? Est-ce que nous continuerons le débat sur le budget puisque le vice-premier ministre avait indiqué qu'une fois que le débat serait commencé, il se poursuivrait sans interruption à moins qu'il n'y ait un empêchement d'ailleurs prévu par la constitution.

[Français]

M. Pinard: Monsieur le président, après la forte dose de pessimisme et de négativisme qui nous a été servie depuis trois

jours par les députés de l'opposition, je pense qu'une journée de répit ne fera pas de tort et leur permettra de mieux se documenter sur les nombreux côtés positifs de l'administration fédérale au cours des dernières années. Je pense que cet examen de conscience va leur permettre d'éviter d'alimenter indûment une crise de confiance, et somme toute l'incertitude politique dont les difficultés que nous connaissons actuellement ne sont qu'un effet. Voilà pourquoi nous procéderons lundi à l'étude du bill C-45, et si nous en avons le temps nous pourrions ensuite continuer l'étude du bill C-19.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre! Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne maintenant à 2 heures lundi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

(A 5 h 1, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)